

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Parce que la FSU a des ambitions, de formation et d'emploi pour la jeunesse de ce pays et qu'elle dénonce toute forme de tri social, elle se mobilise aujourd'hui sur la question de l'accès à l'enseignement supérieur et de la réforme du lycée en appelant les personnels à se mobiliser par la grève dans le 2nd degré contre l'insuffisance des dotations aux collèges et lycées, contre des réformes qui déstructureraient le lycée et ôteraient toute valeur au bac, dégraderaient nos conditions de travail, nos disciplines et l'orientation des élèves.

Suite aux récentes annonces ministérielles, le projet du gouvernement est bien de porter de nouveaux mauvais coups aux Services Publics et à ceux qui les servent. C'est une nouvelle remise en cause des solidarités induites par notre modèle social au service des populations les plus avantagées et au détriment des plus fragilisées.

Dans la logique qui est celle de notre pays depuis plusieurs années, l'intérêt supérieur n'est plus celui des usagers, seules comptent les économies budgétaires. Nous en avons pour preuve l'annonce de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires alors que partout dans les services publics on constate des manques flagrants en moyens humains, dans les écoles, les hôpitaux, les prisons, la police, les EHPAD, la liste est longue...

Dans le cadre plus spécifique de l'Éducation nationale qui nous intéresse aujourd'hui, nous pouvons illustrer notre propos avec le cas emblématique des Plus de Maîtres que de Classes. Cette vieille demande du SNUipp-FSU était enfin entendue, certes a minima, mais entendue quand même, et nous allons pouvoir lutter contre les inégalités scolaires avec des moyens inédits. Oui mais voilà, il faut dédoubler les CP en éducation prioritaire, ce qui est certainement une très bonne chose, mais pas à moyen constant.

Donc, sans que le dispositif Plus de Maîtres que de Classes ait pu être évalué on supprime ces postes afin d'abonder les CP dédoublés. Quelle constance !

L'éducation prioritaire aura donc droit au dédoublement, plus aux maîtres surnuméraires. Mais ils seront conservés en zone rurale car ce n'était quand même pas une si mauvaise idée. Quelle logique ! Surtout après les choix de l'année dernière qui ont vu un grand nombre de fermetures de classes dans les secteurs ruraux pour créer des postes liés aux dispositifs PdMqC. Ainsi, soyons bien conscients que l'instance réunie ce jour l'est en tant que chambre d'enregistrement de décisions strictement financières.

Dans notre département, si certains indicateurs semblent montrer une amélioration de la prise en compte de l'enseignement dans le 1<sup>er</sup> degré, il faudrait les comparer à d'autres indicateurs qui nuancent cette analyse.

En effet, si le P/E de notre département (nombre d'enseignant-e-s pour 100 élèves) a nettement évolué ces dernières années, le E/C (nombre d'élèves par classe) stagne aux alentours de 24 élèves depuis près de 10 ans, d'autant que le public que nous scolarisons de nos jours connaît de plus grandes difficultés socio-économiques.

Alors on va nous expliquer qu'un seuil de 27 élèves par classe en élémentaire et 29 en maternelle c'est bien. Qu'après fermeture on peut « confortablement » enseigner avec 24, 25, 26 élèves y compris avec plusieurs niveaux et/ou en incluant des élèves en situation de handicap. Pourtant, il faut voir au-delà des chiffres, nous parlons de nos élèves, de vos enfants, des enfants de vos administrés. Ces seuils n'ont pas toujours été aussi élevés et il fut un temps pas si lointain où les enfants de moins de 3 ans étaient comptés dans les effectifs. Ne nous y trompons pas, les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignant-e-s se dégradent petit à petit.

La baisse du nombre d'élèves du 1<sup>er</sup> degré aurait dû entraîner une amélioration de la qualité des conditions d'enseignement par un abaissement significatif des effectifs de chaque classe.

Merci de votre attention.

Les élu-e-s de la FSU 82 au CDEN

*Marie-Pierre Daimé, Guillaume Mangenot, Hélène Nadal, Jean-Paul Poitou et Sandra Rubio.*